



LE DEVENS

MAISON D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT
EN ALCOOLOGIE

Rapport annuel 2017

L'Armée du Salut...

...est un mouvement international et fait partie de l'Eglise chrétienne universelle.

Son message se fonde sur la Bible.

Son ministère est motivé par l'amour de Dieu.

Sa mission consiste à annoncer l'Evangile de Jésus-Christ et à soulager, en Son nom, sans distinction aucune, les détresses humaines.



Le Devens

Maison d'accueil et d'accompagnement en alcoologie
Case postale 196
2024 Saint-Aubin-Sauges

Téléphone : 032 836 27 29
Fax : 032 836 27 28

E-Mail : ledevens@armeedusalut.ch
Homepage : <http://www.ledevens.ch>



Introduction de la Direction

Pendant sa vie plus que centenaire, le Devens s'est métamorphosé de Maison de travail et de correction en Maison Romande, puis de Colonie agricole et industrielle en Home médicalisé pour le traitement de l'alcoolisme, prenant à chaque mue une coloration différente. Chaque fois un temps de gestation a précédé la mise au jour d'une situation nouvelle.

Nous souhaitons que nos magistrats continuent, par le moyen d'hommes et de femmes de valeur, le travail profondément humain envers leurs concitoyens et concitoyennes. Aux salutistes et leurs collaborateurs, d'œuvrer à l'épanouissement de leur prochain dans la difficulté.

Saint-Aubin, 1980.



Armée du Salut

**Accueillir et
accompagner**

Une nouvelle fois, en 1992, le Devens changeait de nom et devenait « Maison d'accueil et d'accompagnement en alcoologie ». Mais aujourd'hui, ce texte reste d'actualité et pourrait s'écrire ainsi :

Pendant sa vie plus que centenaire, le Devens s'est métamorphosé prenant à chaque mue une coloration différente. Chaque fois, un temps de gestation a précédé la mise au jour d'une situation nouvelle.

Nous souhaitons que nos politiques continuent, par le moyen de professionnels de valeur, le travail profondément humain envers ceux qui en ont besoin. A Addiction Neuchâtel et ses collaborateurs, de continuer d'œuvrer à l'amélioration de la qualité de vie des résidents.

Avant de tourner la page « Le Devens/Armée du Salut », laissons la parole aux anciens directeurs et adressons nos sincères remerciements à chaque collaborateur pour son travail.

Jacques Péter, Directeur

Message de Agnès Wahli



“Etre auprès du plus pauvre, pourquoi ?”

L'Armée du Salut, créée en 1865 à Londres, avec sa mission “soupe, savon, salut” se veut de répondre aux besoins des plus démunis dans une approche globale. Elle prend en compte la personne au niveau de ses besoins

physiques, psychiques, sociaux et spirituels. L'Armée du Salut veut mettre en pratique la parole du Christ qui nous invite au partage et à une attention particulière aux plus faibles.

Nous vivons dans une société où la loi du plus fort, du plus beau et du plus riche règne. Les laissés pour compte n'intéressent guère une grande partie de la population. Les plus faibles sont exclus et ne sont pas considérés à part entière dans notre société. Pourtant la loi sur les droits humains clame des droits universels :

Article 1 : “Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité”. Si les 30 articles que constitue la déclaration universelle des droits de l'homme étaient appliqués peut-être que l'Armée du Salut n'aurait plus besoin de s'investir auprès des pauvres ! Agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité demande certainement de renoncer à notre égoïsme naturel et remet en cause notre système de croissance.

St-François d'Assise a dit : “Rappelez-vous que lorsque vous quittez cette terre, vous n'emportez rien de ce que vous avez reçu, uniquement ce que vous avez donné !” Entre ma naissance et ma mort s'écoule un certain laps de temps dans des environnements inégaux. Face à ces inégalités, aux injustices, Dieu nous appelle à agir selon Sa Parole.

Nous sommes appelés à être bons, compatissants, à ne pas faire de discrimination envers les uns et les autres. La vie est difficile et nous n'avons pas reçu les mêmes chances, la même éducation et les mêmes privilèges. Que de vies brisées, de couples qui se déchirent, d'enfants qui ne trouvent plus de repères, d'hommes et de femmes qui

... suite du message de Agnès Wahli

tiennent à peine debout et cherchent des moyens d'apaiser leurs souffrances.

Par toutes sortes de moyens, l'être humain essaye d'oublier, pendant quelques heures, qu'il est malheureux.

L'être humain a besoin de sécurité physique, mais il a surtout besoin de se sentir aimé, apprécié et respecté.

C'est ainsi qu'il ressentira de la valeur et pourra vivre en paix. La pauvreté n'est donc pas uniquement matérielle, elle est aussi morale, sociale. Mère Teresa a dit : "Le sentiment de ne pas être aimé est la plus grande des pauvretés".

Si l'Armée du Salut se tient auprès des plus pauvres, c'est pour les aimer, c'est pour leur donner des raisons de croire en l'avenir, c'est pour transmettre de l'espérance. Cela se traduit par des actes concrets dans une attitude bienveillante.

Ce que je fais, j'essaye de le faire par amour. C'est parce que je me sens profondément aimée par Dieu que je peux, à mon tour, partager de cet amour inconditionnel. Cet amour n'est pas mérité, il ne peut pas s'acheter par mes bonnes actions, c'est une grâce, un cadeau divin qui demande à être partagé.

"Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en Lui ne périsse pas mais ait la vie éternelle". La réponse à la détresse humaine se trouve dans l'amour et c'est l'Amour de Dieu qui est la source de la motivation de nous tenir auprès du plus pauvre !

Agnès Wahli, Directrice des institutions sociales romandes

Direction de 1984 à 1986



Automne 1986, nous quittons le Devens après un peu plus de 2 ans passés à la direction de l'institution.

Que dire de cette période marquée de souvenirs heureux mais aussi douloureux. Ce poème écrit par un résident lors de notre départ résume ce que nous y avons laissé :

Les saisons de l'hirondelle

Volant des lointains horizons
Deux hirondelles en habits de cérémonie
Se sont posées sur ma maison
Elles chantent le bonheur et la vie
Tout est joie en cet instant
Aujourd'hui, n'est-ce pas le printemps ?

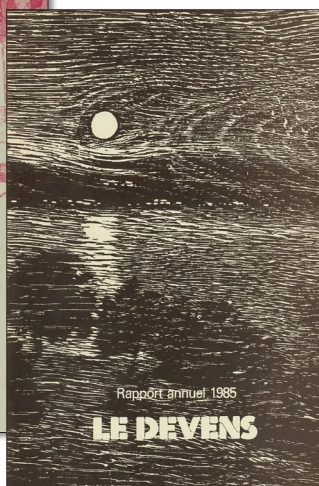
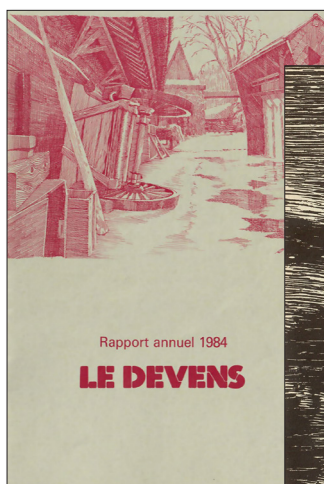
Du matin au soir, sans relâche
Petits oiseaux toujours à la tâche,
Reconstruisent, plein de zèle, le petit nid
Que vents et orages ont détruit.
Puis avec courage et passion
Couvent, nourrissent les petits oisillons
Qui du fond du nid sans cesse
Réclament amour et tendresse
Père et mère, chantez encor
Car le soleil d'été brille ...comme de l'or

... suite de 1984 à 1986

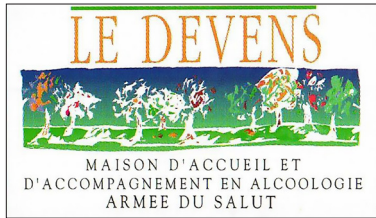
L'hirondelle, rapide, rase le sol
Puis dans le ciel élève son vol
Et dans la dernière lumière, elle s'enfuit
Avant que ne s'approche la nuit
Et les jours de brouillard monotones
Car depuis hier, nous voici... en automne

Le froid de l'hiver nous fait frémir
Des petites hirondelles, gardons le souvenir
L'une blessée par la vie
L'autre en son âme meurtrie
Sous des cieux plus cléments
Se guérissent de leurs tourments
Mais, savez-vous ? Le printemps est éternel
Alors, bonjour... chères hirondelles.

Major Denise Roth, en souvenir du major Daniel Roth, décédé le 30 août 2017



Direction de 1986 à 1998



Notre arrivée à la direction du Devens a été un énorme défi que nous avons relevé avec passion, grand intérêt et souvent beaucoup de plaisir... même s'il est souvent rude et ardu d'être exposés à ce que signifient concrètement les difficultés des personnes confrontées aux problèmes de l'alcoolisme.

Notre vie d'Officiers de l'Armée du Salut nous avait souvent mis en contact avec des personnes alcooliques ; il s'agissait maintenant de traiter, puisque c'est sous cette appellation de "Home pour le traitement de l'alcoolisme" que nous avons commencé notre travail au Devens. William Booth, fondateur de l'Armée du Salut fut le premier à parler de "disease" par rapport à la recherche de la compréhension de l'alcoolisme. Il comparait ceci à sa propre cécité. Il ne s'agissait pas de traiter, mais bien d'accueillir, d'accompagner en toute humanité et en toute humilité des femmes et des hommes à qui la consommation d'alcool avait rendu difficiles ou impossibles les chemins de la vie familiale, de la vie professionnelle, de la vie sociale ; des hommes et des femmes privés par l'alcool de liberté, de santé, d'autonomie et de responsabilité.

Les 7 principes de base de William Booth démontraient toute leur utilité et toute leur valeur (Booth 1890, pp 85-87) :

1. Agir sur la personne : Il faut changer l'homme si son caractère et sa conduite constituent les raisons de son échec dans la bataille de la vie.
2. Agir sur les circonstances : Si ce sont les circonstances, que l'individu ne peut contrôler, qui sont la cause de sa condition misérable, le remède est de les changer.
3. Voir grand : Tout remède digne de considération doit être proportionnel au mal qu'il veut combattre. Il est inutile de vouloir vider l'océan avec un verre.
4. Voir loin : Le projet doit être permanent. Un effort momentané face à la misère d'aujourd'hui ne suffit pas : il faut également faire face à celle de demain...aussi longtemps qu'il y aura de la misère dans le monde...
5. Voir maintenant : Le projet doit être réalisable de suite.
6. Considérer les effets secondaires : Le projet ne doit en aucun cas faire du tort à celui qui en bénéficie : "La pure charité tout en soulageant la faim peut démoraliser l'assisté ! le démobiliser dans l'effort ! le rendre dépendant !".
7. Considérer l'ensemble de la population : L'assistance d'une catégorie de la société ne doit pas se faire au détriment d'une autre.

... suite de 1986 à 1998

C'est ainsi qu'après mûres réflexions, des formations spécialisées pour tout le personnel, des groupes de travail motivés, des collaborations attentives avec le service cantonal de la santé et l'hôpital de la Béroche, comme aussi avec le service des bâtiments de l'Etat, le Devens est devenu "Maison d'accueil et d'accompagnement en alcoologie". Cet accompagnement concernait toutes les personnes accueillies et non seulement celles qui vivaient des moments particulièrement difficiles. Il fallait prendre le temps d'écouter et de comprendre les parcours particuliers de chacune et de chacun et, pour que tous puissent mieux comprendre, il fallait donc prendre le temps aussi d'expliquer les processus "scientifiques" de l'alcoolisme.

Et nous tenons à dire aussi que durant notre temps au Devens dans un souci de santé notamment du personnel, nous avons mis la fumée à l'extérieur de la maison. En ceci, nous aurons été précurseurs des règles universelles actuelles !

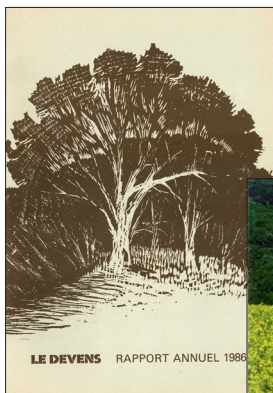
Nous avons aussi développé le bâti par notamment une serre maraîchère, de nouveaux ateliers et une nouvelle porcherie. Nous avons réintroduit des chevaux au Devens.

L'ère de l'informatique s'est aussi imposée de manière massive et intrusive, à nos dépens et presque à notre insu. Elle n'a pas fait de bien, ni à la créativité, ni à la liberté, ni à l'efficacité, ni à l'intégrité, ni à une gestion économique des finances...ni aux forêts !!!

Merci à celles et à ceux qui ont su être à nos côtés avec des attitudes compétentes, critiques, constructives et loyales. Tous ensemble nous avons relevé des défis importants, intéressants, de ces défis qui ouvrent le cœur et qui aident à prendre les mesures de la vie.

Et maintenant, bon vent au Devens tel que nouvellement inscrit dans le cadre des prestations du Canton de Neuchâtel. Et bon vent à ce Canton !

Daniel et Evelyne Gosteli



Direction de 1998 à 2008



Au printemps 1988, j'ai été appelé à travailler au Centre Espoir, institution de l'AdS à Genève. En 10 ans j'ai occupé les postes de responsable d'un atelier de menuiserie, d'assistant administratif, de responsable des ressources humaines et de directeur adjoint. Durant ce temps à Genève, j'ai eu l'opportunité de suivre la formation de directeur d'institution sociale.

Suite à des changements au sein de l'AdS, j'ai été nommé directeur au Devens. Cela a été une période heureuse et difficile... En effet, mon arrivée dans cette institution a coïncidé avec de nouvelles exigences, aussi bien du Canton de Neuchâtel, que de la Confédération ou encore de la direction de l'Armée du Salut, dont dépend le Devens...

Jusqu'en 1998, l'institution avait une très grande autonomie (dans presque tous les domaines) pour aider et accompagner les personnes ayant des difficultés avec leur consommation d'alcool. Cet accompagnement a été assuré avec compétence et dans le respect de chacun.

Néanmoins, et malgré le très bon travail accompli avant 1998, le Devens a dû se restructurer pour pouvoir continuer son travail d'accompagnement en alcoologie afin d'obtenir toutes les autorisations d'exploitation du Canton de Neuchâtel et de la Confédération.

Ainsi, dès mon arrivée à St-Aubin, la direction de l'AdS, dans un souci d'identité visuelle a créé un nouveau logo. Cette dernière a ensuite demandé à toutes ses institutions et ses Postes (églises) de l'utiliser afin que toutes les entités salutistes soient facilement reconnaissables. 1er heurt semant un certain désarroi chez les collaborateurs...

Puis l'informatique ayant commencé à prendre le pas sur une partie du travail manuel, l'AdS a décidé de mettre en place un système de gestion financière avec un suivi du travail social intégré identique pour toutes ses entités. 2ème friction en lien avec une perte de liberté dans l'accomplissement des tâches journalières....

Mais encore la Confédération, dans un souci d'équité, a demandé à toutes les institutions sociales de Suisse d'intégrer dans sa pratique journalière un système de Qualité basé sur les normes ISO. 3ème dissension car trop cadrant pour certains...

Tous ces chambardements ont eu une incidence sur le travail de l'ensemble des employés du Devens et cela a créé certaines tensions en lien avec la perte d'autonomie dans les activités quotidiennes. Néanmoins et malgré tous ces bouleversements, l'institution a continué d'accueillir et d'accompagner avec compétence et dynamisme les résidents du Devens.

...suite de 1998 à 2008

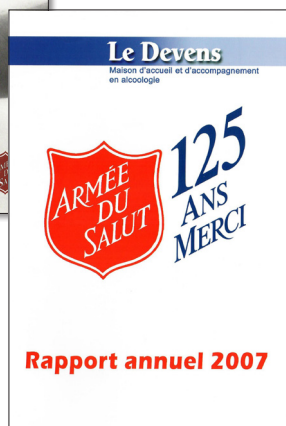
Avec le recul, je suis fier de ce que nous (tous les habitants et collaborateurs du Devens) avons réussi à mettre en place durant ces 10 années, permettant au Devens d'être aujourd'hui une institution reconnue pour son professionnalisme, répondant complètement aux différentes normes en vigueur encore en 2018, et toujours tourné sur la qualité de l'accueil, de l'accompagnement et le respect d'autrui...

J'adresse un immense merci à tous ceux que j'ai côtoyés durant tout ce temps.

En septembre 2006, j'ai fait un AVC qui a complètement bouleversé ma vie familiale, professionnelle et sociale. J'ai été obligé d'abandonner mon poste de directeur. Par contre, j'ai été très reconnaissant à l'AdS qui a décidé de confier à ma suite l'avenir de cette belle institution à Jacques Péter. J'ai pour lui une grande admiration et une grande confiance. Il était l'homme de la situation. MERCI Jacques...

Aujourd'hui, je suis reconnaissant pour tout ce que j'ai vécu, mais également et surtout pour la qualité de vie que j'ai à présent. Je suis plus proche des miens. Je ne peux que dire merci à mon Seigneur pour ses riches bénédictions durant toutes ces années.

Pierre-Jean Sengstag



Direction de 2008 à 2017



Cette décennie, comme les autres décrites par mes prédécesseurs, a été elle aussi une période d'adaptation aux changements, afin de répondre aux besoins exprimés et émergents.

A chaque fois, une période de gestation suivie d'une métamorphose ont donné une coloration différente à notre mandat d'accueil et d'accompagnement sans changer notre mission plus que centenaire.

L'évolution des besoins a nécessité une redéfinition de notre mission institutionnelle à partir de celle définie en 2001 seulement :

- Accueillir et accompagner des personnes adultes présentant une dépendance à l'alcool.
- Offrir au résident l'opportunité de prendre conscience de sa situation personnelle et l'accompagner, voire le guider, dans sa recherche d'un nouvel équilibre de vie, libre de la dépendance à l'alcool.

La demande de séjour postcure pour des personnes ayant des pathologies associées, et une étude effectuée par un mandataire externe, puis la possibilité d'accueillir des personnes en âge AVS par l'abandon du subventionnement OFAS et la reprise de celui-ci par l'Etat de Neuchâtel, nous a permis, dès 2009, d' :

- Accueillir des personnes en perte d'autonomie et souffrant d'une dépendance chronique à l'alcool et autres dépendances associées, afin de leur offrir une meilleure qualité de vie hors produits et les accompagner à atteindre leurs objectifs personnalisés.

L'adaptation de notre offre est liée à des phénomènes structurels tels que l'amélioration de l'offre ambulatoire, la fermeture de foyers en milieu psychiatrique et l'absence d'EMS spécialisé en dépendance. D'autre part, les habitudes de consommation ont fortement changé. Une personne dépendante passe de l'utilisation d'une substance à une autre ou consomme simultanément divers produits (alcool, toxiques, médicaments) entraînant des dégâts physiques ou/et psychiques plus importants.

Cette nouvelle réalité a nécessité l'adaptation de la politique des ressources humaines par un élargissement des compétences internes et l'engagement de collaborateurs ayant des compétences complémentaires. Les offres d'occupation en ateliers pour les résidents ont elles aussi été modifiées, en tenant compte des capacités de chacun.

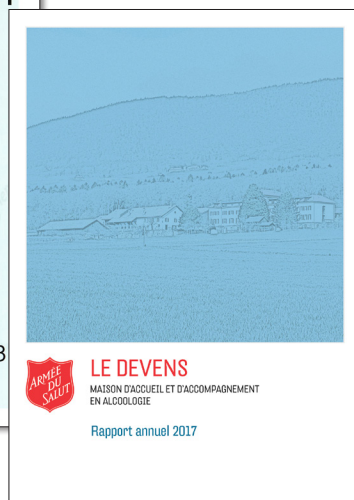
...suite de 2008 à 2017

Ainsi, dès 2011, à la demande de l'Etat de Neuchâtel, nous pouvons même recevoir des personnes dépendantes à mobilité réduite, suite à des modifications architecturales, alors qu'aucune structure de ce type n'existait dans le canton.

Aujourd'hui, le Devens accueille des personnes en perte d'autonomie, souffrant d'une dépendance chronique à l'alcool et autres dépendances associées, par un hébergement, une occupation ainsi qu'un accompagnement socio-éducatif et médical personnalisé visant à leur offrir une meilleure qualité de vie hors produits.

Cet accompagnement individualisé n'est possible qu'avec une équipe pluridisciplinaire motivée et compétente. A mes yeux, c'est un merveilleux outil humain et professionnel que possède le Devens / Armée du Salut et que nous transmettons à Addiction Neuchâtel.

Jacques Péter, Directeur



Dès janvier 2018...

Une nouvelle page s'ouvre avec la fondation

AD ICTION
NEUCHATEL

Statistiques

Résidents	2015	2016	2017
Effectif des résidents internes au 1er janvier	36	36	38
Effectif des résidents externes au 1er janvier	3	2	2
Entrées de résidents internes pendant l'année	10	16	18
Entrées de résidents externes pendant l'année	0	0	0
Nombre de résidents internes pendant l'année	46	52	56
Nombre de résidents externes pendant l'année	3	2	2
Nombre de lits	39	39	39
Sorties de résidents internes	10	14	21
Sorties de résidents externes	1	0	0
Effectif des résidents internes au 31 décembre	36	38	35
Effectif des résidents externes au 31 décembre	2	2	2
Moyenne de séjour des résidents internes (jours)	1'259	1'272	1'304
Motifs de sortie			
Retours à la vie indépendante de résidents internes	7	129	12
Retours à la vie indépendante de résidents externes	1	0	0
Transferts de résidents internes	0	5	6
Transferts de résidents externes	2	0	0
Hospitalisation de résidents internes	1	0	0
Hospitalisation de résidents externes	0	0	0
Décès de résidents internes	0	0	3
Décès de résidents externes	0	0	0
Désaccord thérapeutique avec des résidents internes	0	0	0
Désaccord thérapeutique avec des résidents externes	0	0	0
Occupation			
Jours de pension	13'713	13'729	12'731
Taux d'occupation des lits	96.30%	96.20%	89.43%
Catégories d'âge			
21 à 30 ans	0	2	1
31 à 40 ans	2	1	3
41 à 50 ans	5	7	4
51 à 60 ans	21	18	18
61 à 70 ans	16	23	24
71 à 80 ans	4	1	6
81 à 90 ans	1	2	2
Moyenne d'âge en années des résidents internes	59	59	61
Moyenne d'âge en années des résidents externes	65	62	63

Bilan au 31.12.2017

Actif

Liquidités	161'312.56
Caisse	22'873.70
Compte de chèque postaux	59'126.62
Banque	79'312.24

Actifs mobilisés	578'034.80
Débiteurs	320'127.15
Autres débiteurs	-29'777.55
Stock home	36'100.00
Stock ateliers	218'825.00
Actifs transitoires	32'760.20

Actifs immobilisés	857'250.40
Machines, Mobilier & installations	731'809.70
Install. de bureau, info, et communication	46'680.55
Véhicules	78'760.15

Comptes de régulation	2'232'998.74
Découvert de l'exercice	2'232'998.74

Total de l'actif	3'829'596.50
-------------------------	---------------------

Passif

Capitaux étrangers	1'747'484.07
Fournisseurs	149'402.92
Autres créanciers	67'155.98
Passifs transitoires	80'925.17
Prêt bancaire	1'450'000.00

Capitaux propres	257'078.47
Capital	257'078.47

Comptes de régulation	1'825'033.97
Avance couverture perte en cours (canton)	1'825'033.97

Total du passif	3'829'596.51
------------------------	---------------------

Comptes d'exploitation

	2015	2016	2017
Charges			
Salaires	2'740'275.50	2'748'619.60	2'802'284.15
Charges sociales	583'570.55	581'482.50	578'233.15
Autres charges du personnel	99'354.20	83'887.45	71'900.55
Honoraires pour prestations de tiers	46'764.05	46'483.85	102'791.20
Besoins médicaux	12'105.35	9'946.25	9'728.30
Vivres et boissons	300'382.15	315'031.70	305'261.35
Ménage	64'555.35	70'382.65	55'495.80
Entretien, rép. immeuble, mobilier, véhicule	102'631.27	110'027.94	103'772.73
Loyers	174'000.00	174'000.00	174'000.00
Leasing informatique	51'343.75	74'597.00	74'721.50
Intérêts du capital et frais bancaires	14'337.55	28'840.78	28'172.80
Amortissements	156'124.05	157'474.00	135'611.20
Eau et énergie	106'142.20	99'270.20	93'199.05
Ecole et formation, animation	46'076.60	40'501.40	47'005.15
Bureau et administration	165'495.35	109'916.65	113'054.55
Outillage, matériel pour ateliers protégés	189'560.45	211'560.45	242'656.70
Autres charges d'exploitation	49'248.27	51'263.55	60'323.50
Total des charges	4'901'966.64	4'913'285.97	4'998'211.68
Produits			
Contributions des pensionnaires	2'399'419.50	2'528'950.60	2'335'756.25
Produits d'exploitation	256'959.10	298'357.40	317'190.60
Produits des loyers et intérêts du capital	207.90	158.75	250.60
Produits d'exploitation annexe	35'764.75	35'335.85	37'036.90
Produits de prest. pour le personnel et tiers	51'107.20	46'334.60	40'743.35
Contributions et subventions	14'352.25	20'627.65	23'308.10
Total des produits	2'757'810.70	2'929'764.85	2'754'285.80
Autres charges et produits hors exploitation	1'709.00	12'749.01	10'927.14
Découvert subventionné par les cantons de domicile	-2'142'446.94	-1'970'772.11	-2'232'998.74

Rapport PWC...



Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de Fondation Armée du Salut Suisse - Institution Le Devens Saint-Aubin

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision et conformément à notre mandat, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Fondation Armée du Salut Suisse - Institution Le Devens, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

PricewaterhouseCoopers SA, place Pury 13, case postale, 2001 Neuchâtel 1
Téléphone: +41 58 792 67 00, Téléfax: +41 58 792 67 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

... suite du rapport PWC...



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

PricewaterhouseCoopers SA

Aude Joly
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Mathieu Roth

Neuchâtel, le 14 juin 2018
(en remplacement du Rapport de l'organe de révision au Conseil de Fondation sur les comptes annuels 2017 daté du 27 avril 2018)

Annexe:

- Rapport détaillé au Conseil de Fondation
- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)



Maison d'accueil et d'accompagnement en alcoologie

Le Devens

LA BOUTIQUE

Grand choix d'objets d'artisanat



VISITEZ NOTRE BOUTIQUE AU DEVENS:
du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h45 à 17h15



articles et jouets en bois, poterie et bougies